

**ÉVALUATION
BOURSE DE LA FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE
2019-2020**

Grille d'évaluation

Critères	MSc MD/MSc	PhD MD/PhD	Postdoc
Excellence académique	25	15	-
Stage de recherche et/ou clinique	15	10	-
Bourses et prix obtenus	10	10	15
Publications et communications	10	20	35
- Publications	5	13	25
- Conférences et présentations	5	7	10
Projet de recherche	25	30	30
- Clarté et concision de la problématique de recherche	5	6	6
- Clarté et concordance des hypothèses et objectifs	6	6	6
- Pertinence des méthodes et analyses	6	6	6
- Faisabilité	5	6	6
- Originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances	3	6	6
Lettre de motivation et justification du lieu de formation	10	10	15
Leadership et implication	5	5	5
TOTAL DES POINTS	100	100	100

Description des critères d'évaluation

Critères	Descriptions
Excellence académique	Les points seront attribués selon l'ensemble du dossier universitaire, soit la performance, la progression et le maintien des résultats scolaires de l'étudiant au fil des ans.
Stage de recherche et/ou de clinique	Les points seront attribués selon le nombre, la durée, la cohérence et la qualité des stages et expérience de travail en recherche de l'étudiant. Les stages cliniques pertinents à la demande et au projet de recherche de l'étudiant peuvent également être considérés.
Bourses et prix obtenus	Les points seront attribués selon le nombre et le prestige des bourses, prix et distinctions obtenus. Les bourses octroyées par les directeurs de recherche ne seront pas prises en considération.
Publications et communications	Les points seront attribués selon le nombre et le prestige des publications et communications effectuées. Pour les publications, le rang des auteurs et le facteur d'impact seront considérés. Pour les communications le type de présentation (oral ou affiche) et l'importance de l'événement (local, national ou international) seront considérés.
Projet de recherche	<p>Le projet de recherche doit être décrit de façon à ce qu'un évaluateur extérieur au domaine puisse comprendre. Les points seront attribués selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarté et concision de la problématique de recherche; - Clarté et concordance des hypothèses et objectifs; - Pertinence des méthodes et analyses; - Faisabilité; - Originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances. <p>La qualité de l'écriture, la clarté des explications ainsi que le respect des limites de mots (max 1500 mots) et de références (max 6 références) pourraient affecter le pointage.</p>
Lettre de motivation et justification du lieu de formation	<p>Les points seront attribués en fonction des intérêts et de la motivation pour la science, des objectifs de carrière et du cheminement, ainsi que pour l'adéquation entre la formation déjà acquise, le projet proposé et la justification du lieu de formation, c'est-à-dire les raisons qui ont motivés le choix de laboratoire et de superviseur. La qualité de l'écriture et le respect des limites de mots (max 750 mots pour les étudiants à la M.Sc. et au Ph.D.) pourraient affecter le pointage.</p> <p>Les stagiaires postdoctoraux doivent inclure un plan de carrière scientifique détaillé à leur lettre de motivation. L'accent doit être mis sur les objectifs de carrière à court, moyen et long terme. Des points seront attribués pour la clarté et la pertinence du plan de carrière. La qualité de l'écriture et le respect des limites de mots (max 1200 mots) pourraient affecter le pointage.</p>
Leadership et implication	Les points seront attribués en fonction de l'implication de l'étudiant dans différents comités ou associations, de bénévolat et autres activités extracurriculaires pertinentes démontrant le leadership de l'étudiant.